



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DE L'HERAULT

Association loi 1901
Siège social : 27 rue Lafeuillade
34070 MONTPELLIER

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DE L'HERAULT

Association loi 1901
Siège social : 27 rue Lafeuillade
34070 MONTPELLIER

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Boulogne, le 12 mars 2009

AUDIT FRANCE

Commissaire aux Comptes

Représenté par Christophe RAMBEAU
Commissaire aux Comptes

A blue ink signature of Christophe Rambeau, written in a cursive style, positioned below the printed name and title.

ACTIF	31/12/2008		31/12/2007 Net	PASSIF	31/12/2008	31/12/2007
	Brut	Amort/Prov.				
ACTIF IMMOBILISE				FONDS PROPRES & ASSIMILES		
Logiciels informatiques	5 413	5 413	800	Fonds associatif	-33 158	32 764
Terrains				Résultat de l'exercice	58 390	-65 921
Constructions et agencements	45 273	32 267	13 899	Subventions d'équipement nettes		
Matériels d'activités	10 364	9 353	1 566	TOTAL FONDS PROPRES	25 232	-33 158
Autres immobilisations corporelles	36 144	31 901	5 948	PROVISIONS & FONDS DEDIES		
Immobilisations en cours				Provisions pour risques	3 000	
Prêts Francas				Provisions pour charges	34 104	30 100
Autres prêts et titres immobilisés	6 937	6 937	4 255	Fonds dédiés		
Dépôts et cautionnements	390	390		TOTAL PROVISIONS	37 104	30 100
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	104 520	78 933	26 467	DETTES		
ACTIF CIRCULANT				Emprunts Francas		
Stocks				Emprunts et dettes auprès d'étab. de crédit		74 259
Avances et acomptes versés				Avances et acomptes reçus		175
Usagers	152 109	9 439	225 330	Fournisseurs	19 506	15 063
Subventions à recevoir				Dettes fiscales et sociales	57 778	79 054
Comptes courants Francas				Comptes courants Francas	71 685	108 887
Autres créances	17 576	17 576	17 234	Autres dettes	1 087	5 701
Valeurs mobilières de placement				Produits constatés d'avance		
Disponibilités	26 489	26 489	6 274	TOTAL DETTES	150 056	283 139
Charges constatées d'avance	70	70	3 218	TOTAL GENERAL	212 392	280 081
TOTAL ACTIF CIRCULANT	196 244	9 439	253 614			
TOTAL GENERAL	300 765	88 372	280 081			

AD DES FRANCAS DE L'HERAULT

COMPTE DE RESULTAT	2008	2007
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Ventes de marchandises		
Prestations de service	1 159 361	990 051
Subventions d'exploitation	88 201	95 558
Produits divers	12 576	9 954
Reprise sur provisions	2 884	24 927
Report des ressources non utilisées des ex. antérieurs		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 263 023	1 120 489
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat d'autres approvisionnements	119 839	64 942
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	297 411	253 574
Impôts et taxes	43 716	36 470
Salaires	543 158	586 173
Charges sociales	168 976	195 788
Autres charges de gestion courante	1 048	12 012
Dotation aux amortissements	6 043	5 547
Dotation aux provisions	13 443	14 704
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 193 634	1 169 211
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	69 388	-48 721
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Intérêts	20	18
Produits nets sur cession de VMP		
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	20	18
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts	3 472	1 215
Charges nettes sur cession de VMP		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	3 472	1 215
RESULTAT FINANCIER (II)	-3 452	-1 198
RESULTAT COURANT (I + II)	65 937	-49 919
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
sur opérations de gestion	4 946	28 424
sur opérations en capital		
Reprise sur provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 946	28 424
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
sur opérations de gestion	9 493	32 241
sur opération en capital		
Dotations aux provisions	3 000	12 185
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 493	44 426
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	-7 547	-16 003
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	58 390	-65 921

ANNEXE

Au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2008 qui dégage un excédent de 58 389.78 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

Objet social de l'association : L'Association Départementale a pour but :

- de promouvoir la place que les enfants et les jeunes doivent avoir dans la société, et de développer de projets d'accueil et d'activité à l'intention des enfants ;
- de regrouper les activités et les structures de loisirs, notamment les centres de loisirs répondant aux besoins des enfants et des familles, d'en assumer au besoin la gestion ;
- d'inciter à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets éducatifs comme de participer à leur réalisation ;
- de susciter en fonction des besoins, la création de structures et d'activités adaptées aux conditions d'existence ;
- d'informer et de former les personnes concernées par les enfants, les jeunes et leur éducation ;
- d'étudier et de promouvoir les méthodes et outil d'animation et d'information adaptés aux structures et aux publics

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique n'est à signaler au titre de cet exercice.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variations des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	5 413,29			5 413,29
Terrains				
Constructions et agencements	45 272,58			45 272,58
Matériel d'activités	9 736,42	627,43		10 363,85
Matériel de transport				
Matériel informatique	34 310,55	1 462,77		35 773,32
Mobilier de bureau	370,45			370,45
Immobilisations en cours				
Total	95 103,29	2 090,20		97 193,49

b) Acquisitions et désinvestissements

Caméscope JVC	627.43
Imprimante	471.11
PC Athlon	580.20
Imprimante multifonction	431.46

c) Tableau de variations des amortissements

Amortissements	Taux linéaire	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	4 613,65	799,64		5 413,29
Constructions et agencements	5%	31 373,53	893,25		32 266,78
Matériel d'activités	33% à 20%	8 170,37	1 181,97		9 352,34
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	28 362,75	3 167,64		31 530,39
Mobilier de bureau	20%	370,45			370,45
	Total	72 890,75	6 042,50		78 933,25

2. Immobilisations financières

	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Prêts Effort construction	6 359.00		6 359.00
Parts CASDEN	578.00		578.00
Dépôts et cautionnements	390.00	390.00	

3. Stocks

Néant

4. Avances et acomptes versés

Néant

5. Usagers

	Brut	Dépréciations	Net
Usagers	137 148.90		137 148.90
Usagers douteux	14 913.38	9 439.03	5 474.35
Usagers non encore facturés	47.00		47.00
Total	152 109.28	9 439.03	142 670.25

6. Subventions à recevoir

Néant

7. Comptes courants Francas

Néant

8. Autres créances

Organismes sociaux produits à recevoir	425.16
Remboursement frais	150.00
Produits à recevoir	<u>17 000.71</u>
	17 575.87

9. Valeurs mobilières de placement

Néant

10. Disponibilités

Banque Populaire du sud	26 399.79
Caisses (4)	<u>88.94</u>
	26 488.73

11. Charges constatées d'avance

Téléphone	70.30
-----------	-------

IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN**1. Fonds propres**

Le fonds associatif est le cumul des résultats dégagés depuis la création de l'association.

2. Subventions d'investissement

Néant

3. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Litiges		3 000,00		3 000,00
Provisions pour risques		3 000,00		3 000,00
Engagement de retraite du personnel (1)	30 100,02	4 004,14		34 104,16
Provisions pour charges	30 100,02	4 004,14		34 104,16
Usagers	2 883,84	9 439,03	2 883,84	9 439,03
Dépréciations	2 883,84	9 439,03	2 883,84	9 439,03
Total	32 983,86	16 443,17	2 883,84	46 543,19
Dotations / reprises d'exploitation		13 443,17	2 883,84	
Dotations / reprises financières				
Dotations / reprises exceptionnelles		3 000,00		
Total		16 443,17	2 883,84	
(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet			2 883,84	
(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet				
Total			2 883,84	

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour engagements de retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

4. Fonds dédiés

Néant

5. Emprunts et dettes assimilées

Néant

6. Avances et acomptes reçus

Néant

7. Fournisseurs

Fournisseurs	13 543.88
Fournisseurs, factures non parvenues	<u>5 962.37</u>
	19 506.25

8. Dettes fiscales et sociales

Rémunération due	315.02
Comité entreprise	2 293.71
Congés payés	6 849.37
Urssaf	12 305.00
CPM	15 868.64
Assedic	2 328.00
Médecine du travail	56.74
Charges sur congés payés	2 960.86
Taxe sur les salaires	3 549.00
Uniformation	6 121.00
Effort construction	<u>5 131.00</u>
	57 778.34

9. Comptes courants Francas

N° structure	Nom	Montant
0000	Fédération Nationale	2 490.95
1300	UR Languedoc Roussillon	69 194.10
	Total	71 685.05

10. Autres dettes

Remboursement avances	548.94
Avances frais (3)	<u>537.62</u>
	1 086.56

11. Produits constatés d'avance

Néant

V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Prestations de service

Nombre de Journées Enfant	Exercice clos	Exercice précédent
Centres de loisirs gérés par l'AD	34 790	25 032
Centres de vacances gérés par l'AD	210	241
Sous Total	35 000	25 273
Réalisé par les organisations affiliées	63 103	61 494
Total	98 103	86 767

Type de Prestations	Exercice clos	Exercice précédent
Formation Habilitéée	76 885.01	54 772.40
Gestion d'accueil de loisirs	693 791.85	483 386.07
Accompagnement des politiques locales	6 865.93	14 928.28
MAD de personnels	318 217.97	409 268.20
Formation des personnels (Uniformation)	22 616.71	9 208.08
Produits des activités annexes	40 983.66	18 487.65
Total Prestations	1 159 361.03	990 050.68

2. Subventions d'exploitation

	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions Europe	6 430.00	16 404.00
Subvention Etat (CUCS)	1 500.00	
Subvention JS	13 341.00	23 067.00
Subvention CAF		357.40
Subvention Conseil général	51 000.00	48 300.00
Subventions Agglo., communes (CUCS, camps)	4 713.30	
Aides à l'emploi (CNASEA,)	3 217.05	7 429.43
Autres subventions (Fondation de France)	8 000.00	
Total	88 201.35	95 557.83

3. Produits exceptionnels

Produits sur exercices antérieures	4 946.07
	4 946.07

4. Charges exceptionnelles

Pénalités	1 089.67
Charges sur exercices antérieures	8 403.40
	9 493.07

VI - AUTRES INFORMATIONS

1. Effectif

Salarié (hors "CEE")	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres	0	0		
Employés	24	19	38	24
Emplois aidés (CEC, E-Jeunes, ...)	1	1	1	1
Total	25	20	39	25

(1) Effectif à la clôture quel que soit la durée de travail (2) Equivalent Temps Plein : Temps plein = 1 820 H/an

"CEE"	Exercice clos		Exercice précédent	
	Nb de personnes	Nb de journées	Nb de personnes	Nb de journées
Contrat CEE	185	4 801	244	4 539

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Conformément à la loi n°2004-391 du 4 mai 2004, instaurant pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 20 h par an par salarié, les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice s'élèvent à 634,26 heures.

4. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Néant

5. Contributions volontaires

a) Bénévolat et Mise à disposition de personnels

Le Délégué départemental est un professeur des écoles mis à disposition par l'Education Nationale auprès de la Fédération Nationale des Francas qui, elle-même le met en soutien de l'Association Départementale de l'Hérault :

- Ministère de l'Education Nationale :	50 086,92 €
- Fédération nationale des Francas :	<u>7 396,89 €</u>
	57 483,81 €

Sur des territoires où l'association assure la gestion d'un accueil de loisirs, les communes mettent à sa disposition gratuitement du personnel pour l'encadrement et l'accueil des enfants et des jeunes :

- Commune de Lunel Viel :	10 703,00 €
- Commune de Saint Just :	<u>12 800,37 €</u>
	23 503,37 €

Une cinquantaine de bénévoles participe à la mise en œuvre des actions départementales et contribue volontairement en travail à hauteur de 22 846 €.

b) Mise à disposition de locaux et autres services

Sur tous les territoires où l'association a la gestion d'un accueil de loisirs, les communes ou la CAF de Montpellier mettent à sa disposition gratuitement au minimum un local pour l'accueil des enfants et des jeunes. Dans certains d'entre eux, les communes ou les regroupements de communes prennent en charge les fluides (eau, électricité...), la téléphonie et le nettoyage des locaux.

- Commune de Saint-Christol :	9 409,67 €
- Commune de Lunel Viel :	9 857,00 €
- Commune de Saint Just :	863,00 €
- CAF de Montpellier :	<u>16 837,80 €</u>
	36 967,47 €

6. Engagements hors bilan

Néant